

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 19 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois de mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mme Michèle DUCROT, M. Jean-Marc GROFF, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, Muriel PERILLAT dit LEGROS, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
Mme Joëlle TIBURZIO, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Date de convocation : 13 mai 2025
Administrateurs en exercice : 10
Présents et représenté : 6

Mme Nelly MIQUET-SAGE, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2025/013 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

Le pôle Médico-social sollicite le CCAS pour qu'il prenne à sa charge le règlement d'une facture d'eau d'un administré – n° 2500-0200-01457 - pour un montant de 353,01€.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une somme de 353,01€ au service de l'Eau de la commune de THÔNES pour le règlement de la facture n° 2500-0200-01457.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 21 mai 2025

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Nelly MIQUET-SAGE

.../...

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28/05/2025

ID : 074-267410249-20250519-CCAS25013-DE

S²LO

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE
28 MAI 2025 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 28 MAI 2025

THÔNES, le

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET

